

Plus d'un pompier sur deux se blesse chaque année.

C'est le hasard qui fait qu'un accident entraîne ou n'entraîne pas de blessure. L'événement signale les facteurs de risque : il faut analyser les circonstances qui entourent un accident pour amorcer des actions préventives.

POMPIERS POMPIÈRES

Des portraits des principaux types d'accidents ouvrent des pistes en prévention

À la demande de l'APSAM, une étude, réalisée en 1996 par Danièle Champoux et Esther Cloutier, de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST),¹ a permis de produire des indicateurs fiables pour évaluer les risques liés au travail des pompiers et des pompières et de décrire comment se produisent les principaux types d'accidents.

Deux grandes municipalités du Québec, qui employaient à cette époque près de 2 000 pompiers professionnels, ont accepté de participer à cette étude. Elles ont fourni aux chercheuses les données recueillies sur 1041 événements accidentels survenus en 1992. Première constatation : plus d'un pompier sur deux se blesse au travail chaque année. Le taux d'incidence global est en effet de 53,7%. C'est inquiétant, puisque la population couverte représente environ 75 % des pompiers professionnels à

l'emploi des municipalités québécoises, et entre 10 et 15 % de l'ensemble des pompiers du Québec, incluant les pompiers volontaires.

Danièle Champoux et Esther Cloutier en ont extrait plusieurs informations, jusque-là inexploitées, qu'elles ont regroupées en six groupes de facteurs (voir schéma). Ces facteurs de risque, associés à plusieurs des facettes du travail réel, servent à identifier autant de pistes pour la prévention.

Leur analyse a aussi permis de dégager sept principaux types d'accidents du travail, appelés scénarios d'accidents. Ils sont, dans l'ordre :

- ◆ heurts et coincements en début de quart, lors de l'installation d'équipements ;
- ◆ chutes et glissades dans les escaliers et les échelles, lors du combat d'incendie ;
- ◆ chutes et glissades du véhicule, lors des réponses aux alertes ;
- ◆ brûlures et irritation des yeux et des poumons pendant l'extinction ;
- ◆ lésions au dos, associées aux efforts, lors de la manipulation d'équipements au cours d'un incendie ;
- ◆ douleur au cou et aux épaules, associée à l'utilisation de la hache et de la gaffe lors de l'exploration et de la ventilation ;
- ◆ récurrences et lésions multiples, associées à des circonstances variées.

Comment utiliser ces résultats

Pour chaque type d'accident, un portrait dynamique des circonstances d'accident, nommé « scénario d'accident », décrit les risques identifiés au point de vue de l'organisation humaine et technique du travail, de la situation de travail et des circonstances particulières au moment de l'accident. Ces scénarios couvrent cinq affectations de travail, soit le combat d'incendie, les autres interventions, le travail en caserne, les aller-retours, la formation et le conditionnement physique. Ils présentent les risques typiques du travail des pompiers, dont peuvent s'inspirer les comités de santé et de sécurité pour orienter leurs efforts en prévention.

En outre, un nouveau formulaire d'enquête d'accident, spécifique aux pompiers, a été mis au point en réponse à une demande d'une municipalité. Les questions offrent un choix de réponses qui permet de décrire l'ensemble du contexte de travail et les facteurs de risques présents au moment de l'accident. Ce formulaire, testé auprès de pompiers accidentés, est maintenant disponible auprès de l'APSAM.

Selon Danièle Champoux, les membres des comités de santé et de sécurité peuvent déjà commencer à analyser leurs accidents en utilisant ce nouveau formulaire. La démarche préconisée consiste à obtenir les renseignements sur les circonstances des accidents et leurs causes auprès des victimes (si cela est possible), autant que du supérieur immédiat. « Leurs témoignages, notamment celui



Danièle Champoux

¹ CHAMPOUX, D. et CLOUTIER, E.: Problématique de la santé et de la sécurité chez les pompiers : résultats de l'analyse de fichiers d'accidents de deux municipalités du Québec, IRSST, Rapport R-144,63 pages, 1996

des travailleurs, permettent de valider les informations et de faire une réflexion paritaire sur les façons de prévenir les situations d'accidents. »

Quant à la prévention, c'est peut-être dans les casernes qu'il est le plus facile de commencer. C'est ce que propose Esther Cloutier : « C'est là où survient 1 accident sur 4, dit-elle. À priori, on pourrait penser que les travailleurs font preuve d'inattention, mais ce n'est pas le cas. Un examen approfondi des situations de travail démontre que ces accidents ne sont pas le résultat de la nonchalance des pompiers. Sur les sites d'incendies, la

prévention est plus complexe à réaliser : l'environnement change de minute en minute ; les pompiers sont en situation d'urgence ; ils travaillent en équipe, etc. »

L'APSAM a déjà commencé à faire bénéficier les autres municipalités des connaissances acquises suite à cette étude. L'Association organise des colloques où les chercheurs présentent les résultats de leur étude et le nouveau formulaire d'enquête. D'autres colloques, dans d'autres régions de la province, sont encore à venir, de même que la diffusion du formulaire de déclaration et d'analyse des accidents.



Esther Cloutier

MODÈLE D'ANALYSE D'ACCIDENTS PROPOSÉ

